



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050694

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/03/2024 9H45 C:020665 I:01786
V/REF : BDCE24184
V/Email reçu le Vendredi 22/03/2024 à 9H45

SDC 'Le Duquesne'
C/O J.P. GOUDARD & J. COULARD
71, RUE TRONCHET
69006 LYON

SELON DEVIS N° 3050057

V/REF.IMM. 613
IMMEUBLE : LE DUQUESNE
63 RUE DUQUESNE
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N63 DUQUESNE - PROPRIETAIRE CAVE N 1 : MME BREAS - TEL:06 84233090
CONTACT SUR PLACE MME DRAY 06 77 18 93 43
MME GACON 06 32 66 86 46

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3050057 du 17/05/2023 d un montant de
1275,22 EURO HT

Donneur d'ordre : Mme F. BERTRAND

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Curage par procédé électro-mécanique et/ou procédé hydraulique avec
camion mixte équipé de matériel hydraulique et électromécanique.

PREVOIR PANNEAU D'INTERDICTION DE STATIONNER AVEC ARRETE MUNICIPAL
PREVOIR LES ACCES AU PIED DE COLONNE
CURAGE HYDRAULIQUE DE 25 METRES DE COLONNE EAUX USEES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

MISE EN PLACE PANNEAU STATIONNEMENT INTERDIT ET AFFICHAGE LE 16/04/2024

INTERVENTION DU 18/04/2024 :
CURAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE A PARTIR DU TABOURET SITUE DANS LA
CAVE N°1 SUR ENVIRON 8ML
NOUS CONSTATONS QUE LA COLONNE EST FUYARDE, ET AUCUN VISUEL AUX
LOGEMENTS DES LOCATAIRES
INTERVENTION SUSPENDUE EN L'ETAT AU VU DE LA VETUSTE DE LA COLONNE ET
DE LA MODIFICATION DES CUISINES DES LOGEMENTS

OBSERVATIONS : EB LCOMPTER Email envoyé le 17/05/24 à 10H42 Mme M. LAVARELO

MP LCOMPTER Email envoyé le 19/04/24 à 20H50 Mme F. BERTRAND

L'INTERVENTION ETANT SUSPENDUE EN L'ETAT, NOUS VOUS FACTURONS AU TEMPS
PASSES SUR PLACE ET NON AU COUT DU DEVIS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050694

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	Forfait Arrêté Municipal - Pose Panneaux	98,93	98,93
1,50	Travaux de curage Colonne(s)Verticale(s)	626,50	626,50
TOTAL H.T.			725,43
T.V.A. a 10,00%			72,54
TOTAL T.T.C.En EURO			797,97

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.